

Décision

Générale

colonial

Décision n° 11-99-1905 nommant M. Vée, membre du Conseil d'Administration.

n° 11-99-1905

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 décembre 1905

Numéro JO
n° 99 du 01/02/1905

Date du numéro
1 février 1905

VISAS

Le Gouverneur de la Côté Française des Somalis et Dépendances, chevalier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884

Vu le départ de la colonie de M. Le Cornec, chef d'exploitation de la Compagnie impériale des Chemins de fer Ethiopiens, membres du Conseil d'Administration ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— M. Vée, chef d'exploitation de la Cie Impériale des chemins de Fer Ethiopiens, est nommé pour une durée de deux années, membre titulaire du Conseil d'Administration. Art. 2. — La présente décision sera publiée, communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

P. PASCAL.